



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA
NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 10 No 8/9

AOÛT/SEPTEMBRE 1979

PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE PNUE, DE L'UNESCO ET DU WWF



Les Vigognes, autrefois au bord de l'extinction, sont maintenant environ 40.000 dans la région de Pampa Galeras.

Vigogne: L'UICN et le WWF soutiennent

L'abattage sélectif de vigognes dans la réserve péruvienne de Pampa Galeras, qui avait cessé temporairement à la suite de protestations internationales, reprendra en octobre. Parallèlement, certains animaux seront transférés dans d'autres réserves.

Cette décision prise début août par le gouvernement a l'appui des organismes de conservation péruviens. Elle a également l'entier soutien de l'UICN et du WWF. Vers la fin juillet, des représentants des deux organisations se sont réunis à New York pour discuter du problème. Ian Grimwood, consultant de l'UICN, et Charles de Haes, directeur général du WWF, se sont ensuite rendus à

l'abattage sélectif

Lima pour prendre contact avec le ministère péruvien de l'Agriculture. Les deux parties sont tombées d'accord sur les mesures à prendre.

La vigogne est une espèce menacée, d'où les hauts cris quand l'abattage sélectif a commencé en juin. Pourtant, Archie Mossman, consultant UICN/WWF, après avoir étudié la situation sur le terrain, a confirmé ce que les autorités péruviennes avait indi-

qué. Quelque soit l'état des vigognes au niveau mondial, la population de Pampa Galeras dépassait largement la capacité de charge de la réserve au début de l'année. «Le sauvetage» de la vigogne au Pérou est un haut fait de la conservation. Pendant les années 50 et au début des années 60, l'exploitation de l'espèce l'avait amenée au bord de l'extinction. Quelque 400.000 animaux avaient été tués pour fournir des peaux et de la laine (la «toison royale» des Incas) au commerce de luxe des marchés européens et nord-américains.

En 1965, le nombre de vigognes était tombé à 1700 à Pampa Galeras. Sur toute l'aire de répartition, il n'y en avait plus que

Suite en page 77

La faune vaut mieux que tout l'or du monde

Voici un extrait d'un article du vice-Président de la Tanzanie, M. Aboud Jumbe, publié dans la revue Africana.

Le pétrole, comme toute autre richesse minérale, quelqu'en soit l'abondance et la valeur pécuniaire, est par sa nature même, épuisable. Il viendra un temps - dans deux, trois, quatre ou même cinq générations où il aura disparu. Cela vaut également pour les diamants, l'or, l'uranium et le reste.

Quoi que fasse l'homme, le temps impose une limite à son exploitation et à son utilisation et nul ne peut rien faire pour reconstituer des réserves qui mettent des milliers d'années à se constituer.

La faune qui abonde dans des habitats naturels tels que Manyara, Ngorongoro, et Serengeti est réputée pour sa beauté. Ressource naturelle, la faune est infiniment plus durable, et esthétiquement et spirituellement plus riche et plus reposante que tout l'or ou tous les diamants du monde. Même au regard de la fonction de la faune, la gestion et la recherche ne sont pas confinés dans des limites étroites. Leur utilité dépasse largement le cadre immédiat quand des études faites sur la faune contribuent à améliorer les pratiques culturelles et évitent la détérioration rapide des sols. En considérant Serengeti, Ngorongoro et Manyara sous cet angle, nous les voyons dans leur perspective réelle, c'est-à-dire non seulement de muséums, mais aussi de laboratoires vivants, infiniment plus riches que les mines et les puits de pétrole qui menacent maintenant l'homme d'extinction par la pollution. Ces lieux sont uniques: Il n'y a qu'un Serengeti, qu'un Ngorongoro, qu'un Manyara dans le monde entier.

Le peuple tanzanien doit prendre conscience que les parcs nationaux constituent son patrimoine. Le parc national du lac Manyara, par exemple, considérés par des milliers d'admirateurs comme un joyau dans les joyaux, est le plus vieux parc de Tanzanie avec le Serengeti. Bien que de dimensions modestes, le parc allie de nombreuses distractions à un cadre pittoresque. Situé au bord d'une grande faille, il a un panorama grandiose.

Le lac Manyara, d'où le parc tire son nom, est l'habitat de plusieurs espèces anciennes et à certaines périodes de l'année, il accueille une masse rose et frémissante de centaines et de milliers de flamants. La forêt située au nord du parc a une magie qui lui est propre. Les troupeaux d'éléphants, de buffles et d'impalas, les lions couchés sur la fourche des arbres ou en quête d'une proie et les hippopotames vautrés dans une mare - tous contribuent à rendre cet endroit fascinant. Visiteur régulier de ce parc et d'autres parcs tanzaniens, j'ai découvert des horizons nouveaux, grâce aux merveilles d'un monde qui m'étonne et devant lequel je m'extasie à chaque fois que je peux prendre quelques jours pour répondre à leur appel persistant et irrésistible.

Pourtant, malgré sa magnificence, le parc national du lac Manyara pose un problème à la Tanzanie. Comme il est de petite taille, il est non seulement vulnérable, mais soumis à des pressions croissantes exercées de toutes parts par les hommes et les animaux. Il y a là

un défi à relever, et les Tanzaniens doivent comprendre ce qu'il implique. Nous avons déplacé des millions de Tanzaniens qui sont allés volontairement s'installer dans les villages Ujamaa à la suite de l'appel lancé par le Parti qui les invitait à vivre et à travailler ensemble. Les quelques centaines de personnes qui vivent actuellement dans et autour de Manyara ne refuseront certainement pas de faire ce que des millions de leurs compatriotes ont fait, si on leur explique sincèrement - et s'ils comprennent - la signification et l'importance de manyara, richesse et patrimoine national, bien plus précieux que Mwadrin, Geita et Chunya, avec tout leurs diamants, leur or et leur fer.

Le parc national Manyara, Ngorongoro et Serengeti sont des ressources précieuses. Les

mines diamantifères de Mwadui, ou les mines d'or de Chunya et Geita, ou les puits de gaz de Songosongo contiennent des dépôts miniers qui ne sont pas renouvelables. La vie animale et végétale, quant à elle, se reproduit indéfiniment à condition que son équilibre et le système naturel qui permet son cycle vital ne soient perturbés au-delà du niveau biologique critique.

Il faut que tous les Tanzaniens s'engagent à sauvegarder ces atouts précieux, pour nous-mêmes et pour le monde. Ne laissons pas la postérité nous accuser d'avoir détruit les plus grandes merveilles de la création que Dieu, dans son infinie bonté, a donné à la Tanzanie pour qu'elle même l'utilise et en jouisse, mais aussi pour l'humanité tout entière.

UICN-WWF demande l'arrêt du massacre de la faune en Ouganda

Depuis plusieurs mois, des rapports alarmants font état d'une tuerie massive de la faune ougandaise. Les soldats d'Iddi Amin Dada battant en retraite et les forces de libération tanzaniennes en ont été, chacun leur tour, responsables. C'est un véritable carnage qui a eu lieu dans les parcs nationaux de Kabalega et du Ruwenzori.

Sir Peter Scott, président de la commission du service de sauvegarde de l'UICN et John Loudon, président du Fonds mondial pour la nature, ont adressé aux présidents de Tanzanie et d'Ouganda des lettres demandant que le massacre cesse immédiatement.

Les deux organisations ont également offert leur «entière coopération et assistance de toutes les manières possibles». Au temps du général Amin Dada, les parcs nationaux étaient privés de moyens. Le gouvernement n'en accordait aucun, et les organismes extérieurs - y compris l'UICN et le WWF - étaient réticents parce qu'ils craignaient que les équipements qu'ils pourraient fournir soient tout simplement confisqués par l'armée. Dès que la situation le permettra, une mission partira en Ouganda pour déterminer les besoins prioritaires. Ces besoins sont certainement considérables. Le président d'Ouganda a proclamé une interdiction totale de chasser mais à l'heure actuelle, les gardiens de la faune ne possèdent aucun véhicule ni même des munitions.

Nous reproduisons ci-dessous la déclaration faite par la CSS à une réunion tenue à Cambridge le 12 septembre. Déclaration UICN/CSS sur la situation des parcs nationaux ougandais.

«La commission du service de sauvegarde de l'UICN a reçu des rapports alarmants sur la tuerie massive de la faune dans les parcs nationaux ougandais par les forces armées. Pendant la période que couvre le rapport, l'armée en fuite d'Amin Dada et les forces de libération tanzaniennes ont été toutes deux impliquées dans la tuerie.

«Les troupes d'Amin Dada ont décimé une partie de la faune avant l'arrivée des troupes tanzaniennes, mais comme des témoins sûrs ont parlé à des soldats en train

d'abattre des animaux, il ne fait pas de doute que des soldats tanzaniens et de l'UNLF sont responsables de la poursuite de la destruction.

«De plus, les forces armées ont pillé les sièges des parcs nationaux, si bien que les véhicules, radios, armes et autres équipements et fournitures des parcs ne sont plus aux mains des dirigeants des parcs nationaux. Les menaces dont les gardiens et gardes des parcs font l'objet de la part des troupes tanzaniennes et de l'UNLF rendent la conservation impossible actuellement.

«Au début du mois d'août, dans le seul parc national du Ruwenzori, l'on estime que 30% des grands mammifères - hippopotames, cobs d'Ouganda, buffles, topis, éléphants et lions - ont été tués. La situation fait l'objet d'une surveillance continue, et d'autres rapports nous parviendront ultérieurement.

continue, et d'autres rapports nous parviendront ultérieurement.

«La CSS est très préoccupée par les dommages irréversibles qui seront causés aux parcs et à la faune de l'Ouganda si l'on améliore pas immédiatement la situation. En outre, l'excellente réputation de la Tanzanie pour la conservation de la faune risque d'être très compromise. Les responsables des parcs ougandais ont indiqué leur volonté de reprendre leurs activités de conservation de la faune et leurs programmes de gestion des parcs à condition que les forces armées se retirent des parcs, ou tout au moins soient reprises en main par leurs officiers, et qu'il soit mis un terme à la tuerie.

«Si les conflits armés s'accompagnent d'une certaine confusion, il s'est écoulé suffisamment de temps pour que la discipline ait pu être restaurée au sein des troupes de première ligne qui protègent la frontière ougandaise. La CSS lance donc un appel pressant aux gouvernements tanzanien et ougandais pour qu'ils prennent des mesures immédiates pour empêcher que d'autres actes illicites de destruction de la faune ne soient perpétrés par leurs troupes stationnées en Ouganda, en particulier par les soldats opérant dans les parcs nationaux».

Mesures pour le takahé

Le takahé (*Notornis mantelli*) est l'un des oiseaux les plus rares qui soient. Il vit uniquement dans une petite région inaccessible du parc national de Fiordland, en Nouvelle-Zélande.

Alors qu'on le croyait éteint, ce grand rôle qui n'a pas la faculté de voler fut redécouvert en 1948. Depuis lors, en dépit de la stricte protection qui lui a été accordée dans une région spéciale de la chaîne de Murchinson, la population de takahé a décliné d'environ 60%; seuls 200 à 250 oiseaux survivent maintenant.

En mai 1958, toutes les personnes qui ont étudié le takahé et sa protection, se sont réunies pour discuter des causes de son déclin, et s'accorder sur les mesures à prendre.

Déjà rare quand les premiers européens arrivèrent en Nouvelle-Zélande, le takahé est mal adapté pour lutter contre ses concurrents, dont les principaux sont le daim *cervus elephas* qui lui dispute sa nourriture, et l'hermine (*Mustela erminea*) un prédateur; ces deux espèces ont été introduites par l'homme.

Les daims ont été en partie éliminés, mais ceux qui restent sont insaisissables, et à ces altitudes élevées, ils font des ravages dans les forêts et les herbages. Quant aux hermines, les experts ne sont pas tous convaincus qu'elles constituent une menace grave. Pourtant, les faits indiquent qu'il en va autrement. Le déclin dramatique survenu pendant l'été de 1976-77 a coïncidé avec une grande augmentation du nombre d'hermines. Voici quelques options de gestion actuellement envisagées:

- l'apport d'engrais artificiels dans les herbages. On sait que les takahés sont friands de plantes riches en azote et en phosphore;
- une élimination plus complète des daims et des hermines, y compris par le recours au poison;
- le transfert d'oiseaux et l'augmentation de la petite population qui vit en captivité;

Le recours à l'engrais et au poison ne fait pas l'unanimité. La région concernée se trouve dans un parc national dont la fonction primaire est de préserver les écosystèmes naturels. L'utilisation d'engrais va manifestement à l'encontre de ce but; le poison,



Le takahé ne vit qu'en Nouvelle-Zélande

quant à lui, est susceptible de tuer d'autres espèces que l'hermine.

L'avenir du takahé est sombre mais non sans espoir. L'espèce est maintenant bien connue et les problèmes ne sont pas insurmontables.

Le procès-verbal de la réunion, intitulé Seminar on the takahé and its habitat 1978, Peut être obtenu en s'adressant à Fiordland National Park Board, P.O. Box 826, Invercargill, Nouvelle-Zélande. Son prix: 5 dollars NZ.

Les protéines du riz

Le riz sauvage contient 12% de protéines comparé aux 7 à 8% de la plupart des variétés cultivées. C'est ce que relève l'examen de 90 types de riz sauvage en Andhra Pradesh (Inde).

Le riz contribue pour plus de 75% de l'ingestion de protéines et de calories en Asie. Non seulement les variétés modernes sont-elles pauvres en protéines, mais elles sont encore appauvries par le décortiquage qui enlève les couches extérieures riches en protéines. Dans certaines variétés sauvages, les protéines sont plus également réparties dans l'endosperme de la graine, de sorte que le décortiquage est moins néfaste.

Ivoire saisi

La nuit du 23 août, à l'aéroport Jomo Kenyatta, trois boîtes à l'aspect parfaitement innocent étaient chargées sur un avion de la Lufthansa à destination de Frankfurt. L'avion a décollé sans elles, car elles contenaient 114 morceaux de défenses d'éléphant pesant en tout 650 kg.

Le directeur de Lufthansa a dit ne rien savoir de l'ivoire et s'est déclaré surpris que l'ivoire ait pu passer à travers les mailles du contrôle douanier et être embarqué. Les cargaisons délivrées par un agent ou pour une compagnie aérienne sont normalement assorties d'un document qui doit être visé par la douane avant le chargement. Dans le cas présent, il n'y avait pas de document d'expédition. La question a été transmise au commissaire des douanes; la police mène l'enquête.

150.000 peaux de serpents et 500 de loutres, qui n'iront pas non plus à Frankfurt, ont été saisies à Calcutta par la douane indienne. Elles étaient à destination de Frankfurt.

Parrainage présidentiel

Le président du Sierra Leone est devenu le parrain de l'Association de conservation de la nature du Sierra Leone (SLENCA). Il a annoncé publiquement son soutien au SLENCA et a lancé un appel en faveur du respect et de la protection de la faune du pays. Le président souhaite établir une réserve naturelle près de Freetown afin de donner au plus grand nombre l'occasion d'apprécier la richesse de leur patrimoine naturel.

Le Bulletin s'est déjà fait l'écho des luttes du SLENCA en faveur des chimpanzés. L'heure de la victoire a sonné quand le président a interdit toute exportation de ces animaux menacés, à l'exception de ceux qui se trouvaient déjà en captivité.

Inde: restriction du commerce de la faune

L'Inde limite maintenant son commerce des animaux sauvages vivants à 21 espèces d'oiseaux et un mammifère, l'écureuil rayé. Le commerce des produits d'animaux est également strictement limité. La nouvelle politique adoptée va dans le sens d'un renforcement de l'ordonnance de janvier 1978 sur l'import-export, qui interdit le commerce de la plupart des espèces sauvages demandées de l'étranger.

En Inde, le commerce des oiseaux représentent 80 millions de roupies par an. Dans un rapport récent, la Société royale pour la protection des oiseaux évaluait à 4,5 millions l'exportation annuelle d'oiseaux (surtout des munias).

Si le commerce légal des animaux a été considérablement réduit, le braconnage et la contrebande augmentent. L'on a découvert récemment à Bombay un racket à l'échelle mondiale, impliquant, par exemple, l'échange des montres contre des peaux de serpents.

Pluie mortelle en Suède

La Société suédoise pour la conservation de la nature a publié le communiqué de presse suivant:

Le soufre tombant sous forme de pluies acides tue nos lacs et nos cours d'eau. Plus de 750.000 tonnes de dioxyde de soufre tombent maintenant chaque année sur la Suède. La plus grande partie, portée par les vents, provient de l'étranger, principalement des pays d'Europe occidentale brûlant du pétrole et du charbon - la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Depuis 15 ans, la situation est mauvaise et elle va en empirant. Aujourd'hui, dans de vastes régions de la Suède, les lacs autrefois très poissonneux sont mourants ou morts. Et les sols sensibles des forêts risquent manifestement d'en souffrir aussi.

Que peut-on faire? Nous, Suédois, pouvons - et avons - fixé des limites à la teneur en soufre de notre principale source d'énergie, le pétrole. Cependant, nous ne pouvons évidemment pas légiférer pour l'industrie «étrangère». En d'autres termes, nous ne pouvons pas résoudre ce problème seuls.

La Société suédoise pour la conservation de la nature, principal organisme suédois de conservation, a publié un fascicule expliquant les faits. Imprimé en anglais et en allemand, il est destiné aux touristes.

Son but est de les avertir des faits, de leur demander d'alerter leurs compatriotes et de leur montrer la nature internationale du problème pour qu'ils agissent chez eux. Car seule l'action internationale pourra mettre un terme à cette pluie mortelle et sauver une partie importante de notre patrimoine européen commun.

Pour plus d'information, prendre contact avec Mats Segnestam, directeur exécutif de la Société suédoise pour la conservation de la nature, Kungsholms Strand 125, S-112 34 Stockholm.

Les nouveaux conseillers

Le conseil de l'UICN a procédé aux nominations suivantes à la réunion qu'il a tenu du 25 au 27 juin à Morges.

Vice-président de l'UICN

M. Syed Babar Ali, Pakistan (conseiller régional de l'UICN pour l'Afrique de l'ouest).

Membre du bureau

Mme Cecilia de Blohm, Venezuela (conseillère régionale de l'UICN pour l'Amérique Latine).

M. N.D. Jayal, Inde (conseiller régional de l'UICN pour l'Asie de l'est).

Professeur Thomas R. Odhiambo, Kenya (conseiller régional de l'UICN pour l'Afrique).

Conseillers cooptés

Mme Hédia Baccar, Tunisie.

Mme Sylvij A. Earle, Etats-Unis.

Président de la Commission de l'éducation, professeur Albert Baez, Mexique.

Lors de la réunion de juin, à la suite d'un scrutin postal, le conseil a pourvu à deux postes vacants pour la région de l'Asie de l'ouest. MM. Abdulbar A. al-Gain (Arabie Saoudite) et Jamal S. Dougrameji, Irak, ont été nommés.

Pensez à vos cotisations!

Les membres de l'UICN qui n'ont pas encore payé leurs cotisations sont priés de le faire promptement. Merci.

Une moule soulage l'arthrite

Une espèce de moule découverte au large de la Nouvelle-Zélande, peut soulager l'arthrite. Des essais cliniques ont été faits en Grande-Bretagne ont montré que deux arthritiques sur trois qui ont fait pendant 21 jours une cure de capsules «seaton» à base de moules s'en sont trouvés mieux.

Si le traitement semble avoir des résultats, le pourquoi de cette réussite reste un mystère. La propriété «magique» de cette moule n'a pas encore été découverte.

Le programme prend forme

La deuxième réunion du Groupe consultatif de la planification du programme a eu lieu à Morges les 28 et 29 juin (le rapport sur la première figure dans le *Bulletin* d'avril, p. 26). Tous les membres du groupe étaient représentés et ont reçu l'avant-projet de programme de l'UICN. Après examen et commentaires par les commissions de l'UICN, un projet plus complet sera préparé pour la réunion du GCPP du début novembre immédiatement avant que le programme ne soit soumis au conseil de l'UICN.

Au cours de la réunion de juin, des propositions d'activités de l'UICN pour la conservation des zones sèches ont été considérées, et l'on a demandé des propositions du même ordre pour les forêts tropicales humides. Le GCPP a réaffirmé l'importance de l'élément marin du programme (établi par l'ancien comité marin); il a approuvé une stratégie pour la conservation des Antilles qui orientera les activités de l'UICN dans ce domaine au cours des années à venir; il a décidé que le programme du CIPO pour la conservation des oiseaux devrait être inclus dans le programme de l'UICN.

Le groupe s'est également accordé sur les critères d'acceptation des projets qui pourraient être financés par le WWF et de définition de l'ordre des priorités des propositions de projet.

Contacts PNUE/UICN à Morges

Le PNUE prépare un examen détaillé des activités internationales dans plusieurs domaines intéressants l'UICN. De mai à août, l'UICN a reçu plusieurs fois la visite de personnalités du PNUE qui coordonnent les études entreprises pour déterminer les priorités du PNUE quant aux ressources génétiques, aux ressources marines vivantes, à la gestion des écosystèmes et à la conservation des espèces.

Les cadres de l'UICN ont expliqué notre position sur ces questions. Le PNUE va maintenant examiner les commentaires de l'UICN et d'autres organisations et préparer une réunion en octobre à laquelle l'UICN a été invitée.

A ce stade, il sera possible à l'UICN de faire d'autres suggestions au PNUE et à d'autres organismes sur les questions importantes. Elle le fera en s'appuyant sur les priorités émergeant de la Stratégie mondiale de la conservation.

Lee Talbot honoré

Pour la première fois dans son histoire, l'*American Institute of Biological Sciences* (AIBS) a décerné son plus grand honneur à un scientifique de la conservation. C'est Lee Talbot, directeur de la conservation au WWF, qui a reçu la distinction de l'AIBS, pour avoir «apporté une contribution importante à la science biologique en tant que profession et à la société qu'elle sert».

M. Talbot devait déclarer qu'il était personnellement honoré, mais qu'en outre, il était particulièrement heureux que la conservation scientifique soit enfin reconnue académiquement.

Le concept de résolution sur les ressources mondiales, à ratifier par toutes les nations, a été proposé comme thème de la troisième conférence internationale sur l'avenir de l'environnement.

Cette notion, proposée pour obtenir une utilisation avisée et un développement sûr des ressources naturelles de la Terre, a été conçue par M.J.R. Vallentyne, président de l'Association internationale de limnologie, et le professeur Nicolas Polunin, qui avait convoqué les 1^{re} et 2^e Conférence internationale sur l'avenir de l'environnement. Ils proposent que «la formulation des principes directeurs de la résolution:

- soit faite en tenant les gouvernements à distance, pour donner aux gouvernements l'occasion d'agir;
- implique des personnes en qualité de personnes hautement respectées plutôt qu'en qualité de représentants d'organisations restreintes du point de vue de l'organisation;
- soit élaborée par l'interaction de ces personnes et des organisations du monde entier.»

Il est proposé que la résolution soit approfondie pour devenir une stratégie mondiale des ressources, qui serait mise au point avant la fin du premier semestre de 1981, à la 3^e Conférence internationale sur l'avenir de l'environnement.

Cette stratégie viendrait compléter la Stratégie mondiale de l'UICN, qui porte sur les ressources vivantes. Le Conseil de l'UICN, se déclare donc en accord avec les buts de la Conférence mais bien sûr, le gros des activités de l'UICN doit être consacré à atteindre les objectifs de la Stratégie mondiale de la Convention.

Les soviétiques coulent mais les Japonais flottent

La proposition américaine d'un moratoire sur toute la chasse à la baleine commerciale pendant une période indéterminée à connu des débuts difficiles. Incapable de se prononcer pour ou contre la proposition, le rapport du comité scientifique («Certains membres estiment... d'autres estiment...») a donné des arguments aux deux camps: Aux nations baleinières: «Les données sont imprécises et il y a de nombreuses incertitudes: Le moratoire ne se justifie pas» (ou quelque chose du genre), et aux nations non-baleinières: «Les données sont imprécises et il y a de nombreuses incertitudes: le moratoire est donc indispensable» (ou quelque chose du genre).

Se rendant compte qu'une proposition présentée sous cette forme n'obtiendrait jamais gain de cause, Panama demanda de faire porter le vote sur deux points: la chasse pélagique et la chasse côtière. Le Japon, qui avait protesté, s'en est bien sorti puisque sur son insistance, le moratoire pélagique fut amendé pour en exclure les petits rorquals. Sous cette forme, il devait passer par 18 voix contre 2, tandis que le moratoire côtier échouait.

Depuis plusieurs années, la chasse pélagique est limitée aux petits rorquals et aux cachalots, si bien que l'interdiction de chasse intéresse uniquement les cachalots, qui sont de loin l'espèce la plus recherchée par la flotte baleinière soviétique. Il y a quelques mois, ceux-ci avaient d'ailleurs déclaré qu'ils comptaient cesser la chasse à la baleine d'ici cinq ans.

Echec de la proposition des Seychelles

A l'ordre du jour de la réunion de la CBI, il y avait la proposition seychelloise d'un moratoire de trois ans sur la chasse au cachalot. «La plus grande incertitude règne encore, même sur les données fondamentales de la biologie du cachalot» indiquaient les auteurs de la proposition qui ajoutaient dans leur document que les scientifiques ont besoin de temps pour rattraper le retard accumulé dans la recherche - il reste encore à étudier un grand nombre de dents, d'ovaires et d'autres matériels biologiques, provenant de prises passées». Il est également souligné dans le document «la viande de cachalot n'est généralement pas consommée et ne peut être considérée comme indispensable à l'humanité. L'huile a des utilisations industrielles, mais elle a maintenant des substituts adéquats».

Les arguments en faveur du moratoire étaient manifestement solides, d'autant plus que le comité scientifique était incapable de recommander des quotas fermes par suite de la difficulté d'évaluer les populations. Les débats sur le moratoire ont eu lieu après que l'accord sur l'interdiction de chasse pélagique soit intervenu. Donc, la seule question qui se posait à présent était celle de la chasse côtière du cachalot. Cependant, pour ce qui est du tonnage, les cachalots constituent la

EN BREF...

principale prise des baleinières opérant le long des côtes, si bien que la proposition était loin d'être une question secondaire. Hélas! Elle semble avoir payé cher un enjeu politique. La proposition a échoué.

Un sanctuaire de 150.000 ha

Les Seychelles ont proposé l'interdiction de toute chasse commerciale dans l'océan Indien pour protéger les baleines et permettre aux scientifiques de réunir des données sur des populations de baleines non perturbées. Le Japon s'est élevé à l'encontre en arguant non sans véhémence que les effectifs des populations de baleines «s'élèveraient jusqu'au plafond» s'ils n'étaient pas limités par la chasse. Cette opinion pour le moins singulière fut accueillie par un étonnement général (partout l'on vit des yeux s'élever jusqu'au plafond) mais elle n'obtint pas de soutien. La proposition d'interdiction de chasse fut malgré tout amendée pour permettre aux japonais de prendre les petits rorquals au sud du 55°S. Elle fut acceptée dans cette forme par 15 voix contre 3.

L'interdiction est valable pour 10 ans (avec un examen général après 5 ans). Pourquoi 10 ans? Parce que, comme le disait le délégué australien: «Il faudra trois ans aux scientifiques pour décider de ce qu'il faut faire, cinq ans pour le faire, et deux ans pour découvrir ce qu'ils ont fait».

Les prises «involontaires» obtiennent gain de cause

Le quota de cachalots partagé par le Japon et la Corée du Sud fut l'objet d'une vive controverse. L'an dernier, les femelles du Pacifique nord étaient protégées. Les quotas établis portaient sur les mâles uniquement. Mais l'URSS et le Japon ayant prétendu que leurs harponneurs ne pouvaient pas toujours distinguer les femelles des mâles, il fut décidé, pour tenir compte des erreurs, que le quota de mâle comporterait une part de prises «involontaires» de femelles.

Cette année, en l'absence de toute recommandation des scientifiques, le Japon a proposé un quota de 1350 mâles comprenant le même pourcentage de prises involontaires de femelles qu'auparavant - 1,5%. C'est le quota de l'an dernier - disaient-ils. Panama fit objection, disant que l'information était «parfaitement inadéquate», tandis que les Pays-Bas demandait la réduction, voire l'abolition des prises involontaires.

Les Seychelles ont proposé un quota de 1100, sans changement pour les prises involontaires. Cette proposition échoua, à la suite de quoi la proposition japonaise (1350) passa, grâce au vote déterminant du Royaume-Uni qui justifia son «oui» en

disant qu'il se faisait tard, et qu'il valait mieux un quota que pas de quota du tout.

Ce raisonnement parut curieux à certains car si la proposition avait été bloquée, il en aurait résulté un accord rapide sur un quota intermédiaire - ce qui aurait peut-être sauvé la vie à une centaine de baleines, au prix d'un délai de quelques minutes.

Progrès de la proposition australienne

L'an dernier, l'Australie était une nation baleinière et se posait en champion des intérêts baleiniers au sein de la CBI. Les choses ont changé. Grâce à l'enquête très approfondie effectuée en Australie par Sir Sydney Frost sur la baleine et la chasse à la baleine, et grâce à l'acceptation de toutes ses conclusions par le gouvernement australien, l'Australie est maintenant un porte-parole puissant et efficace des baleines.

Le troisième moratoire était présenté par l'Australie. Il ne demande rien moins que l'interdiction mondiale de toute chasse à la baleine, par les membres de la CBI et les non-membres de la chasse de subsistance comme de la chasse commerciale.

Toutefois, une proposition aussi catégorique n'aurait pu qu'échouer et aurait été rapidement oubliée. L'Australie a évité le piège. Elle a prié la commission d'envisager les procédures auxquelles il faudrait avoir recours pour instaurer une interdiction mondiale, les conséquences économiques d'une telle interdiction et les mesures qu'il faudrait prendre pour adoucir le sort des communautés locales touchées. La proposition a été adoptée par tous à l'exception de quelques voix dissidentes.

Pas de sursis pour les petits rorquals

Le quota pélagique des petits rorquals est passé de 6221 à 8102 conformément au verdict que la majorité des scientifiques ont fondé sur les données recueillies dans une seule région. La minorité (John Beddington et Sydney Holt) était d'avis qu'il eût mieux valu, du point de vue statistique, réunir les informations recueillies dans deux régions plutôt qu'une, d'autant plus que les deux contiennent très probablement chacune une population; selon eux, les quotas, sur cette base, auraient dû rester au même niveau que l'an dernier.

La France, appuyée par Panama a penché pour cette opinion, ajoutant que les avertissements que Beddington et Holt avaient lancé 12 mois auparavant s'étaient révélés justifiés, et qu'il faudrait donc les écouter maintenant. Mais en vain. Seuls les Seychelles et les Pays-Bas les ont suivis dans le vote.

Pas de données, pas de chasse? NON

Les Etats-Unis, soutenus par les Pays-Bas, proposèrent que tout navire-usine ou station terrestre qui ne donneraient pas «pratiquement toutes» les données requises par la

Suite en page 76

La réunion annuelle de la CBI, qui a eu lieu à Londres, a abouti à une sorte de moratoire avec la proclamation d'un sanctuaire des baleines dans 155.000 ha de l'océan Indien; 5000 cétacés de moins seront tués lors de la prochaine saison de chasse.

Est-ce une victoire importante? A en juger par les années précédentes, oui. Mais à en juger par ce qui aurait pu et aurait dû être fait, non.

Au début de la réunion, l'on pouvait espérer que 1979 serait l'année du sauvetage des baleines. Pas moins de trois moratoires étaient à l'ordre du jour et les conservationnistes avaient le vent en poupe. L'Australie était pleinement convertie à la cause de la conservation, la Nouvelle-Zélande a beaucoup changé, tandis que la Norvège et l'Afrique du Sud (peut-être embarrassées par leurs liens avec les «pirates») donnaient l'impression de virer de bord et que le ministre de l'Agriculture des Pêches et de l'alimentation de Grande-Bretagne, M. Alick Buchanan-Smith, annonçait dans son discours de bienvenue que le Royaume-Uni soutiendrait le moratoire.

Ainsi, il y aurait des signes de bon augure.

Les QUOTAS

HEMISPHERE SUD

baleine de Bryde
cachalot
petit rorqual

	1978/79	1979/80
	—	264
	4857	580
	6221	8102

ATLANTIQUE NORD

cachalot
petit rorqual
rorqual de Rudolphi
rorqual commun

	1978/79	1979/80
	685	273
	2552	2543
	84	100
	470	624

PACIFIQUE NORD

baleine de Bryde
cachalot
petit rorqual
baleine grise

	1978/79	1979/80
	454	479
	3800*	1350*
	400	1361
	178	179

ALASKA

baleine boréale

	1978/79	1979/80
	18 (27)	18 (26)
	19.737	15.873

* Quota pour mâles uniquement. Mais pour tenir compte des erreurs des harponneurs, 11,5% de prises involontaires de femelles sont autorisées.

Le chiffre entre parenthèses est le deuxième terme de l'alternative: baleines touchées et perdues. La chasse cesse quand un des 2 totaux est atteint. N.B. Le total des quotas fixés cette année n'est inférieur que de 4000 baleines à celui de l'an dernier malgré l'interdiction pélagique. Mais la comparaison peut induire en erreur. Cette année, quatre nouveaux pays baleiniers sont entrés dans la CBI qui a donc fixé des quotas pour des eaux territoriales qui auparavant n'étaient pas de sa juridiction. Bien qu'on ne puisse avancer un chiffre précis, la réduction réelle dépasse certainement les 5000.

Les quotas auraient pu être encore plus bas

Quatre des six nouveaux membres de la CBI sont des nations baleinières, mais parmi eux, seule la Corée du Sud peut-être considérée comme suivant une ligne dure. On pensait que l'Espagne, le Pérou et le Chili étaient ouverts à la discussion, et que les deux autres nouveaux-venus - Les Seychelles et la Suède - étaient des conservationnistes convaincus.

Ce bel optimisme a été de courte durée. Il devint bientôt évident que comme par le passé, sauver la face était plus important que de sauver les baleines. La molesse avec laquelle fut abordée la question des baleinières pirates en est la preuve; dans les rares occasions où les scientifiques étaient d'accord, l'on a ignoré leur avis, et les discussions plénières n'ont bien souvent fait que refléter les «arrangements» intervenus pendant les réunions des délégués dont les scientifiques, les observateurs et même d'autres délégués, étaient exclus.

Les nouveaux-venus non alignés ne pouvaient manquer de se laisser influencer - en vérité, au fur et à mesure que la réunion avançait, les conservationnistes ont nettement

senti un courant défavorable.

L'année dernière, les Eskimos étaient venus à la réunion pour donner plus de poids à leur lutte pour leur droit de chasser la baleine boréale, qui est une espèce menacée.

En leur nom, le délégué américain Dick Frank a déclaré qu'un quota nul ou «injustement bas» leur serait culturellement dommageable, également néfastes pour les baleines - car, frustrés, les Eskimos passeraient outre à la réglementation, et les Etats-Unis ne pouvaient pas surveiller toute la côte. En étant plus souple sur la question de la chasse commerciale, il finit par arracher à la commission réticente, un quota de 18 baleines boréales (ou 27 touchées).

Cela se passait en 1978. Est-ce qu'il s'est passé en 1979? Hélas, le problème des Eskimos se pose toujours, même si ceux-ci n'étaient pas présents. Le problème Eskimos/baleines paraissait aussi important pour les Américains que l'an dernier, et tout aussi difficile à résoudre. Le sentiment conservationniste dominait, il n'y avait pas de nouveaux arguments en faveur des Eskimos, et l'avis du comité scientifique était donné en termes plus strictes qu'avant. Recommandant à nouveau un quota nul, les scientifiques donnaient encore plus de poids à leur avis en déclarant que les données indiquent que le nombre de baleines continueraient à décliner même si aucune nouvelle baleine n'était tuée.

Les négociations allaient manifestement être difficiles pour arriver à apaiser les Eskimos. Il est apparu tout aussi clairement que la position la plus «négociable» était la proposition américaine d'interdiction indéfinie de toute chasse commerciale à la baleine.

Voter sur le moratoire

Alors que les scientifiques n'étaient manifestement pas en mesure de donner un avis précis sur la question, il est certain que l'on obtiendrait pas la majorité des trois-quarts indispensable pour changer les quotas. Panama a donc proposé que le moratoire fasse l'objet de deux scrutins: sur la chasse à la baleine dans les régions pélagiques (navires - usines) et sur la chasse dans les eaux côtières. (Le Japon a protesté que la question n'était pas à l'ordre du jour, et le président de séance était d'accord, mais un vote en a décidé autrement).

Cependant, avant que le vote sur le moratoire ait lieu, le Japon a demandé l'ajournement des débats afin que le comité scientifique réexamine la question. Les Etats-Unis se sont plaints de cette tactique employée pour gagner du temps tandis que le comité scientifique indiquait, par la bouche de son président, qu'il ne proposerait certainement pas grand chose de nouveau. L'ajournement a malgré tout été accordé.

Le Japon avait obtenu un bref répit, mais

rien d'autre - du moins semblait-il, car comme l'URSS était la seule autre nation directement touchée, le moratoire pélagique paraissait sûr de passer. Ce qui est arrivé ensuite est difficile à démêler. Cependant, ce que l'on sait, c'est que le Japon a fait clairement savoir que pour qu'un moratoire pélagique soit acceptable, il fallait en exclure les petits rorquals. Les délégués se sont réunis à huis clos pour délibérer.

La réunion reprit ses travaux deux heures plus tard, et à ce moment, un moratoire pélagique excluant les petits rorquals fut immédiatement proposé et voté à une majorité écrasante. Le moratoire côtier échoua. Si cela implique la cessation de la chasse au cachalot dans les régions pélagiques, essentiellement pratiquée par les soviétiques, les japonais s'en sont sortis pratiquement indemnes. Leurs baleinières recherchent surtout la viande, et non l'huile.

Un marchandage semblait être intervenu, dont toutes les ramifications devaient bientôt apparaître au grand jour. Le point suivant à l'ordre du jour était la proposition des Seychelles d'un moratoire en faveur du cachalot. D'après les observateurs, le tour pris par les débats indiquait que les baleines boréales ont été troquées non seulement contre les petits rorquals, mais aussi contre les cachalots.

Voici leurs arguments. L'échec du moratoire côtier n'impliquait pas forcément la poursuite de la chasse au cachalot dans les eaux territoriales. La proposition des Seychelles aurait dû réussir. La logique de la conservation était forte (stocks de cachalots en net déclin dans certaines régions, et grande incertitude dans d'autres), et des sondages auprès des nations non engagées permettaient d'espérer. Mais au moment du vote, l'on fut bien loin de la majorité des trois-quarts.

Pourquoi? L'on avançait que c'est parce que les Etats-Unis avaient laissé entendre qu'il n'y aurait pas de pression américaine sur la question de la chasse côtière - même pour des espèces très vulnérables comme le cachalot, y compris les stocks de celui-ci, que le comité scientifique avait déclaré protégé. L'Islande, l'Espagne, le Chili, le Pérou et surtout la Corée du Sud et le Japon pouvaient respirer. (Ces deux derniers pays leur avait refusé le droit de pêcher dans leurs eaux). En échange, les Américains purent compter sur eux pour régler la question des baleines boréales.

Ceux qui penchent pour cette explication soulignent que les Etats-Unis ont gardé un silence éloquent dans les débats sur le moratoire en faveur du cachalot, même s'ils ont voté comme il le fallait. (Etant engagés publiquement contre la chasse à la baleine à des fins commerciales, ils ne pouvaient pas

faire autrement). La défaite de la proposition des Seychelles signifie que quelque 2200 cachalots sont maintenant condamnés - la majorité d'entre eux se trouvent dans la mer du Japon où les taux de grossesse sont en déclin.

Le dernier jour, au cours des débats sur la l'an dernier, dans sa déclaration à la Commission, l'UICN demandait instamment que les dispositions de conservation de la Convention internationale sur la réglementation de la chasse à la baleine soient renforcées et que le processus de révision de la convention soit accéléré.

L'UICN déplore que peu de progrès aient été réalisés dans ce domaine. A son avis, la convention révisée devrait comporter certains éléments essentiels: conditions obligatoires permettant la mise en œuvre d'un plan d'observateurs réellement indépendants, contrôle plus strict du transfert des baleinières, des engins et de la technologie de la chasse à la baleine à des Etats non-membres, et examen exhaustif des infractions. Ainsi seulement les soupçons de méfaits dont les médias internationaux se sont fait plusieurs fois l'écho, seront-ils éclaircis; l'on pense surtout aux connections que certains membres auraient avec des entreprises de baleinières «pirates». Des rapports récents sur ces connections sont suffisamment corroborés de détails pour mériter de toute urgence l'attention de la commission.

Reconnaissant que la chasse à la baleine a des répercussions au-delà des intérêts de l'industrie baleinière elle-même, l'UICN s'inquiète également de ce que parmi les Etats non-membres, seuls ceux qui ont des activités baleinières ont jusqu'à présent été invités à participer aux discussions de révision. Elle a suivi avec grand intérêt l'enquête effectuée par l'Australie sur les baleines et la chasse à la baleine, qui porte la question de la chasse à la baleine devant l'opinion publique et applaudit la décision de ce gouvernement de suivre la recommandation de l'Enquête selon laquelle l'Australie devrait cesser toute chasse à la baleine tout en conservant sa place au sein de la commission afin de promouvoir une meilleure gestion des baleines. L'UICN a constaté avec satisfaction que l'enquête a tenu compte d'autres valeurs que celles des produits des baleines et attire l'attention de la commission sur l'intérêt international croissant porté aux valeurs scientifiques,

faire autrement).

Déclaration de l'UICN à la CBI

9 juillet 1979

culturelles et éthiques, demandant qu'il en soit dûment tenu compte dans la gestion.

L'an dernier, l'UICN avait attiré l'attention de la Commission sur certaines parties de son programme marin, soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Fonds mondial pour la nature. Parmi elles, il y avait la réunion sur le réseau international de sanctuaires des cétacés, qui a eu lieu et dont l'une des recommandations fut de créer un vaste sanctuaire, dans le sud-est de l'océan Indien; cette proposition est actuellement évaluée par des consultants de l'UICN. Elle est manifestement liée à l'initiative du gouvernement de la République des Seychelles en faveur de la proclamation d'un sanctuaire de baleine dans l'océan Indien. L'applicabilité de la notion de rendement maximal constant en tant qu'objectif de gestion a été examinée en profondeur par un groupe de travail de l'UICN, dont les conclusions ont été publiées dans *Science*. L'on espère que celles-ci seront utiles à la Commission dans ses efforts pour améliorer la gestion.

Bien qu'appréciant l'occasion qui lui a été donnée de participer aux travaux du comité scientifique et, tout en soulignant son désir de continuer à coopérer au travail de la Commission, l'UICN reste d'avis que la gestion de la chasse à la baleine par la Commission ne réunit toujours pas les conditions indispensables pour assurer la pérennité de cette ressource. L'on n'est pas encore sûr, en particulier, des données scientifiques et de la manière de les utiliser, comme en a pu s'en rendre compte à la réunion spéciale sur les cachalots à La Jolla et les marges de sécurité sont insuffisantes. Pour toutes ces raisons, l'Assemblée générale de l'UICN, réunie à Achkhâbad (URSS), en octobre dernier, a voté une résolution qui a été transmise à la Commission, confirmant son appel en faveur d'un moratoire sur la chasse à la baleine à des fins commerciales jusqu'à ce que ces conditions soient réunies.

baleine boréale, le Japon soutint la proposition américaine de reconduire le quota de l'an dernier: 18 tuées ou pas plus de 27 touchées. Mais ça n'était pas encore tout à fait ça. L'on s'accorda finalement sur 18 tuées et au plus 26 touchées. Cette fois, l'appui vint de la Corée du Sud.

En bref... (suite)

réglementation de la CBI, soient pénalisés par un quota nul pour un an. Les objecteurs, plaidant des difficultés pratiques, des problèmes légaux intérieurs, et l'atteinte à la souveraineté nationale, ont réussi à obtenir un amendement car la majorité des trois-quarts n'a pu être atteinte. «Pas de données» justifie donc toujours pas de pénalité.

Amérique du sud: Arrêt progressif de la chasse à la baleine

Le Pérou et le Chili ont convenu de cesser la chasse à la baleine après 1981. Sur cette base, on leur a attribué un quota commun pour les cachalots dans leurs eaux côtières malgré la recommandation du comité scientifique d'un quota nul pour ce stock «protégé». Le quota est en baisse: 1980 - 550 ou la moitié des prises de 1978, selon ce qui est le plus bas; 1981 - 300 ou un quart des prises de 1978, selon ce qui est le plus bas, 1982 - quota nul. Le Pérou a également obtenu 264 baleines de Bryde alors que le Brésil s'est vu attribuer 30 cachalots et a confirmé que 1980 serait sa dernière saison de chasse.

L'abattage toujours inhumain

L'abattage «humain» est une question qui revient sans cesse sur le tapis. D'ordinaire, elle ne donne rien d'autres que de pieuses platitudes. Cette année, les choses sont un peu différentes. Un pathologiste canadien, le Dr Rowsell a pu dire, après avoir pratiqué l'autopsie de plusieurs baleines tuées par la flotte islandaise, que la plupart des animaux ne meurent pas rapidement et que l'agonie dure fréquemment une demi-heure ou une heure. Son rapport, bien documenté, a été soumis au comité scientifique et à un groupe de travail de la CBI.

Il a abouti à neuf recommandations qui ont été approuvées. La plus notable fait l'écho de la condamnation énergique du Dr Rowsell des grenades à froid. Les membres sont invités à abandonner cette pratique barbare vis-à-vis des grands cétacés, et l'an prochain, la CBI pourrait en interdire l'emploi.

Une réunion «éthique» en 1980?

La *Threshold Foundation* a offert 10.000 (22.000\$) et le *Institute for Delphined Research* 10.000\$ pour financer une réunion sur l'éthique et la chasse à la baleine. L'année dernière, le comité scientifique s'était déclaré incompetent pour donner un avis sur la question de l'éthique et avait précisé que toute réunion du genre devrait s'en tenir aux aspects scientifiques de l'intelligence et du comportement. Panama a insisté pour que l'on aborde la question de l'éthique. L'on s'est accordé sur le principe d'une réunion qui se tiendrait aux Etats-Unis, peut-être en avril 1980.

Les pirates toujours en scène

La CBI a eu devant elle une pléthore de documents indiquant l'ampleur du trafic des baleinières pirates et ses liens avec le Japon. Le *People's Trust for Endangered Species* (voir *Bulletin* de juin), la *Threshold Foundation* et *Monitor* ont tous trois préparé et fait circuler une documentation abondante.

Cette question était l'une des dernières à l'ordre du jour et a été discutée le dernier jour, très tard dans la nuit. Après un résumé de la situation actuelle fait par les Seychelles, un ou deux pays ont brièvement et très délicatement tourné autour du pot jusqu'à ce que Panama pose la question de façon directe. Que fait le Japon à propos de la pêche Taiyo qui est impliquée dans les opérations de piraterie basée à Formose?

Que fait le Canada?

Pour une nation non-baleinière, la Canada a eu un comportement surprenant lors de la réunion de la CBI. Sur les 13 membres non-baleiniers, 12 ont voté *pour* le sanctuaire dans l'océan Indien. Le Canada s'est abstenu. Onze des 13 ont voté *pour* un moratoire côtier et 11 *pour* un moratoire sur le cachalot. Le Canada s'est abstenu - avec l'Afrique du Sud - les deux fois.

De tous les membres non-baleiniers, seul le Canada a voté *contre* la proposition d'un quota nul pour le rorqual commun - stocks d'Espagne, du Portugal et des Iles Britanniques et seuls le Canada et l'Afrique du Sud ont voté *contre* la proposition d'un quota nul pour le cachalot dans l'Atlantique nord.

Le professeur Ian McTaggart-Cowan, président du comité sur les baleines et la chasse à la baleine constitué par le gouvernement canadien, a vivement recommandé que le Canada soutienne la conservation des baleines. L'opinion publique du pays est également de cet avis. Alors, que prépare le Canada?

M. Malcolm Mercer est le représentant canadien à la CBI (et le vice-président de la commission). En janvier dernier, alors qu'il était en visite à Morges au sujet de la chasse au phoque du Groenland, il avait affirmé catégoriquement que le Canada ne reprendrait pas ses activités de chasse à la baleine.

Cette affirmation est-elle encore valable aujourd'hui? Les différents votes, du Canada à la CBI, son refus de reconnaître la nouvelle liste des cétacés de la CITES (voir *Bulletin* de juin, p. 52), la réouverture de la Station terrestre de Dildo (Newfoundland) pour traiter les «prises incidentes» de baleines à bosse (27 se sont prises cette année dans des filets) - toutes ces mesures, prises ensemble, ne contribuent pas à dissiper les

«Je n'ai pas d'informations» a répondu le délégué japonais.

Le débat prit fin après neuf minutes et demi. Il a cependant été décidé que la CBI tiendrait un registre de toutes les baleinières. Cette décision sera appliquée par le secrétariat de la CBI.

P.S. Depuis la réunion de la CBI, Le *Sierra*, baleinière pirate notoire, n'est plus assurée par la *Lloyds*; il a été éperonné par un navire anti-pirate, le *Sea Shepherd*. Les propriétaires du *Sierra* indiquent que le bateau a cessé toute activité baleinière. Un rapport sur la situation de la piraterie baleinière paraîtra dans le *Bulletin* du mois prochain.

● *Monitor a une publication, Outlaw Whalers, publiée par le Whale Protection Fund, 1925 K Street, N.W. Washington D.C. 20006. Prix: 3.50\$.*

rumeurs persistantes selon lesquelles le gouvernement a vraiment l'intention, bien qu'il affirme le contraire, de maintenir ouverte l'option baleinière.

Respectez le règlement.. ou gare!

Toute nation convaincue d'aller à l'encontre de la conservation des baleines - n'obéissant pas aux réglementations de la CBI ou soutenant les baleinières pirates - perdra automatiquement son droit de pêche dans les eaux américaines. Ainsi en a décidé le Congrès américain, par l'amendement Parkwood-Magnuson, signée par le président Carter.

Le département d'Etat et celui du commerce se sont opposés énergiquement au projet de loi. Pourquoi? Parce que menacés de perdre une quantité considérable de poissons, les Japonais - ou plus exactement la pêche Taiyo, dont les liens avec des baleinières pirates sont notoires, ont déclaré qu'ils cesseraient d'acheter du saumon américain et autres poissons, et qu'ils ne vendraient plus de thons aux conserveries américaines.

Heureusement, à cette occasion, la large perspective de la conservation, avec l'appui de l'opinion publique, a triomphé sur des intérêts plus limités.

Les 10 nations baleinières

Brésil	Islande
Chili	Japon
Corée du Sud	Norvège
Danemark	Pérou
Espagne	URSS

Les 13 nations non-baleinières

Afrique du Sud	Pays-Bas
Argentine	Nouvelle-Zélande
Australie	Panama
Canada	Royaume-Uni
Etats-Unis	Seychelles
France	Suède
Mexique	

La Vigogne (suite)

10.000. Une ressource renouvelable très précieuse était en train de disparaître rapidement. A ce stade, le gouvernement péruvien intervint. Il fallait sauver la vigogne, emblème national. Il fallait en reconstituer les effectifs amoindris. Par la suite, une industrie correctement réglementée, produisant et vendant les produits de la vigogne d'une manière durable, pouvait être mise sur pied pour soulager la pauvreté des populations des Andes et contribuer durablement aux exportations du pays. Mais pas d'espèce, pas d'industrie. Alors, la première chose à faire était de faire de Pampa Galeras une réserve nationale des vigognes, pleinement protégée et de signer un traité avec la Bolivie voisine interdisant la chasse et le commerce de la vigogne.

Ce traité, la convention de La Paz, fut par la suite ratifié par le Chili, l'Equateur et l'Argentine. Entre-temps, le gouvernement de RFA, la Société zoologique de Frankfurt, l'UICN et le WWF apportaient leur soutien au programme péruvien sur la vigogne. Au début de l'année, il y avait à Pampa Galeras et aux alentours 40.000 vigognes. Les mesures de protection se sont donc avérées très efficaces. Trop, peut-être. Consommant leur propre poids de végétation en trois semaines, les vigognes ont besoin de cinq hectares *chacune*. 40.000 animaux ne peuvent manifester pas subsister en bonne santé dans une région de 67.000 ha. Si, en plus, elles doivent partager leur réserve, propriété commune, avec le bétail (ce qu'elles font) et que les pluies viennent à manquer (ce qui s'est produit deux années consécutives, pendant lesquelles les précipitations ont été 50% inférieures à ce qu'elles sont habituellement), on comprend ce que la terre et les animaux auront à souffrir.

Partout dans Pampa Galeras et dans la région avoisinante, le pâturage est sévèrement dégradé et mettra du temps à se reconstituer. Selon Archie Mosmann: «A l'exception de quelques endroits très limités, protégés des ongulés par de gros rochers, je n'ai pas vu d'endroits, dans toute la région, qui ne fût en très mauvais état - et cette situation s'aggrave encore». C'était en juin. Dans ces circonstances, ne pas agir serait revenu à condamner des milliers de vigognes à une mort lente et douloureuse par famine.

Transférer tout le surplus? Impossible

Transférer tout le surplus? Impossible. Pourquoi recourir à l'abattage sélectif? Si les vigognes sont trop nombreuses localement pour leur propre bien, cela justifie-t-il la mise à mort de la population en excès? On pourrait arguer que le surplus pourrait être transféré dans des régions ayant besoin de «renforts» - ce qui rapprocherait le jour où la vigogne perdrait son statut d'espèce menacée.

La réponse est que la réduction des effectifs de Pampa Galeras ne peut se faire uniquement par le transfert. Outre les risques biologiques (la dispersion probable de groupes familiaux), le coût en serait prohibitif. Le transport des animaux, leur protection adéquate à l'arrivée (faute de quoi les braconniers arriveraient bien vite) et les compensations à payer aux communautés

indiennes se monteraient à des sommes astronomiques. A 100\$ l'animal, la compensation à elle seule représenterait un million et demi de dollars. (L'abattage sélectif n'entraîne pas de compensation, car les Indiens, à qui appartient la terre qui sert de pâturage aux vigognes, reçoivent dûment le produit de la vente de la laine, de la peau et de la viande.)

Mais si le transfert ne constitue pas à lui seul la solution du problème, certains animaux sont effectivement transférés dans d'autres régions du Pérou, à Huancavelica et surtout à Aguada Blanca. Vaste région de 367.000 ha de montagnes magnifiques, de pampas et de lagunes, Aguada Blanca devint réserve nationale en août par décret présidentiel. C'est une contrée idéale pour les vigognes. Soigneusement gérée et gardée, cette nouvelle réserve peut faire vivre une population bien supérieure aux quelques groupes dispersés qui y sont actuellement.

Un dilemme: Le commerce

En juillet, alors qu'elle se trouvait à Lima, la délégation UICN/WWF apprit les projets du Pérou pour les vigognes et confirma, dans une lettre ouverte au ministre, l'entier soutien que lui apportent les deux organisations. En voici un extrait: «*Nous soutenons pleinement votre ministère qui déclare que même possible aux termes d'accords internationaux, il ne devrait, pendant les dix prochaines années, y avoir aucun commerce intérieur ou extérieur de laine brute, ou de peaux, ou de produits autres que le tissu fini, tissé au Pérou sous stricte contrôle et par un tissage clairement identifiable. Sans ces restrictions, il n'y aurait aucun moyen de distinguer les produits lainiers des vigognes obtenus illégalement par des braconniers, ce qui constituerait une menace grave pour l'avenir de la vigogne.*»

A la réunion de la CITES au Costa Rica, en mars dernier, la question du commerce de vigogne fut l'objet d'un vif débat. Soulignant la situation de Pampa Galeras, le Pérou plaida pour le transfert de cette population - et de celle-là seulement - de l'Annexe I à l'Annexe II. Les parties ont voté contre par 15 voix contre 8.

En y regardant de plus près, il semble bien que cette décision n'est pas tant due à un préservationisme zélé qu'à une appréciation erronée des faits - de trois d'entre eux en particulier. Un - la nécessité urgente de réduire la population de Pampa Galeras deux - l'impossibilité de le faire uniquement



La Vigogne consomme son propre poids de végétation en trois semaines et a besoin de cinq ha pour vivre en bonne santé.

par le transfert; et trois (et essentiellement) - le fait que le Pérou n'a pas apporté d'éclaircissements sur sa position quant au traité de La Paz.

Le traité interdit le commerce de la vigogne et de ses produits. L'autorisation délivrée par la CITES aurait donc été une infraction au traité. De plus, le traité expire en septembre. Le Pérou avait-il l'intention de le renouveler - ou seulement sous une forme affaiblie? Les délégués n'en étaient pas sûrs. En fait, telle n'était pas l'intention du Pérou. Même si son opinion avait prévalu au Costa Rica, il n'avait pas l'intention de permettre le commerce avant l'expiration du traité - seulement après, et de manière limitée. La lettre ouverte indique sans équivoque la position du Pérou; pas de commerce «même autorisé aux termes des accords internationaux» pendant au moins 10 ans *sauf* le tissu fini, tissé au Pérou. La référence aux «accords internationaux» - c'est-à-dire au traité de La Paz et à la CITES - montre que le Pérou, loin de souhaiter l'affaiblissement de l'embargo actuel sur le commerce, continuera d'agir comme s'il était en force, même s'il cessait de l'être. Cependant, avec une exception, une réserve: Que le Pérou soit autorisé à faire le commerce du tissu tissé localement. Cela, bien sûr, contreviendrait aux dispositions de la CITES sur l'Annexe I. Mais la CITES est une convention sur le commerce. Sa seule raison d'être est de veiller à ce que le commerce international ne compromette pas la survie des espèces. Les Péruviens arguent que les effectifs de vigognes de Pampa Galeras ont augmenté plus rapidement que prévu et que les auteurs de ce succès retentissant sont maintenant en droit de récolter le fruit de leur travail.

Pour une exploitation prudente

La sauvegarde de la vigogne n'a jamais été un but en elle-même. Le but ultime est de permettre à la population locale de vivre. Pour le Pérou, accumuler les produits de vigognes indéfiniment n'a pas de sens, même si leur valeur a des chances d'augmenter sur le marché mondial. Il y a des besoins immédiats - dit le Pérou - et la vigogne peut aider à y répondre, en toute sécurité pour l'espèce. Le commerce de tissu tissé localement serait un bienfait économique maximal au prix d'un risque minimal pour l'espèce.

Si le traité de La Paz est amendé pour en tenir compte, le Pérou devra encore surmonter l'obstacle de la CITES. Les parties ne se réuniront pas avant 1981, de sorte que le seul moyen qu'a le Pérou d'obtenir son autorisation est le vote postal des parties. On demanderait à celles-ci d'accepter le transfert de la population de vigognes de Pampa Galeras à l'Annexe II. Si le Pérou indique clairement que les produits *bruts* de vigogne continueraient de ne pas être commercialisés, il y a de bonnes chances que les parties disent oui. De toute évidence, il n'y aurait pas là conflit entre le commerce et la conservation. Il n'y aurait même pas, en fin de compte, conflit entre le commerce de la *préservation*. Les plans futurs envisagent de tondre les vigognes tous les deux ans. L'animal à la «toison d'or» (200\$ le kg) peut donner et donner encore... pour autant qu'il n'y laisse pas sa peau.

Les portes grillagées des deux cages s'ouvrirent et huit jeunes chimpanzés clignèrent nerveusement des yeux dans la lumière éclatante de ce matin africain - pour la première fois depuis cinq mois.

Pendant cinq mois, il ont eu à subir l'un des hivers les plus rudes qu'a connu l'Europe du nord depuis des années et deux des dix qu'ils étaient à l'origine sont morts. Ils avaient été confisqués par les douaniers hollandais à l'aéroport de Schiphol en décembre dernier alors qu'ils transitaient entre le Sierra Leone, l'Espagne et le Mexique à destination de zoos. Maintenant, grâce aux efforts d'un journaliste hollandais, de personnalités officielles et du Fonds mondial pour la nature, ils sont de retour sur le sol africain avec la perspective de renouer avec la vie naturelle dans la forêt.

J'ai fait le voyage avec les chimpanzés, accompagné par Hanneke Louwman, la femme du directeur du zoo de Wassenaar, qui s'était occupée d'eux, et Dick van den Hoorn, le journaliste du *De Telegraaf* qui

De retour en Afrique...

avait alerté l'opinion publique et avait aidé le WWF-Pays-Bas à réunir des fonds pour leur réhabilitation.

A notre arrivée à l'aéroport de Banjul, nous fûmes accueillis par Eddie Brewer, directeur de la conservation de la faune de Gambie qui, avec une jeune primatologue américaine, Janine Carter, prit en charge les chimpanzés. Janine Carter enseigne à un nombre croissant de chimpanzés sauvés de la captivité, l'art de survivre dans la jungle. Prudemment, encouragés par Eddie, Hanneke et Jan, les petits singes sortirent des caisses, s'accrochant l'un à l'autre pour se rassurer dans cette nouvelle expérience traumatisante. Karen, l'aînée, âgée de 6 ans, jouant le rôle de la mère vis-à-vis des autres, les conduisit vers un plat de mangues, de tomates, de plantains et de pain qui les attendaient. L'odyssée des jeunes chimpanzés avait commencé par leur expédition de

Freetown par un revendeur australien, Franz Sitter, à destination de l'Espagne et du Mexique, en passant par le zoo Forst à Copenhague. Mais le Danemark, partie à la CITES, avait refusé le permis d'entrée; ils furent donc réexpédiés à Amsterdam, les Pays-Bas n'ayant pas encore ratifié la Convention. Malheureusement pour les revendeurs, les Pays-Bas ont une loi qui protège les animaux exotiques menacés, ce qui a permis aux douaniers de saisir les chimpanzés. Les tribunaux ont confirmé la saisie en dépit des allégations des revendeurs.

Du moment qu'ils furent arrachés à leur familles par les chasseurs, l'éducation des petits chimpanzés, qui devaient leur permettre de vivre dans la nature, a brutalement cessé. A présent, j'observai Eddie Brewer et Janine Carter gagner leur confiance afin que leur éducation puisse se poursuivre, avec Karen dans le rôle clé de la mère.

La rééducation commença dans la belle réserve naturelle d'Abuko, près de Banjul, où 80 ha de forêt et de savanne guinéenne abrite des sitatungas, des céphalophes, des duikers, des colobes roux, des patas rouges, des vervets verts et une multitude d'oiseaux, de papillons, de reptiles - dont des pythons - et deux espèces de crocodiles.

Une fois installés dans l'orphelinat d'Abuko, les chimpanzés commencèrent à faire des sorties quotidiennes dans la forêt pour en réapprendre le spectacle, les sons et les odeurs et pour distinguer les fruits comestibles de ceux qui ne le sont pas. Le processus durera des mois pour la plupart des jeunes chimpanzés. Karen, cependant, devait progresser rapidement. Ayant vécu plus de quatre ans dans la nature, elle était prête pour son transfert dans l'île des Babouins, à 275 km plus en aval du fleuve à Gambie. Arrivé là, je la vis sortir du bateau avec confiance et marcher le long du quai et échanger des saluts avec une demi douzaine des chimpanzés de Jan Carter. Karen montra rapidement son expérience en choisissant les fruits du baobab et d'autres fruits de préférence aux plantains, tomates et autres aliments qui lui étaient fournis en captivité. Le premier soir, elle fit son nid dans un arbre, ce que les autres durent apprendre à faire.

«Je crois que Karen sera utile comme tutrice maternelle» fit observer Jan Carter alors que nous nous asseyions pour regarder les chimpanzés jouer ensemble. Elle nous dit que la plupart des autres avaient été élevés chez des humains et qu'il fallait leur apprendre comment se nourrir. Il avait fallu six mois à l'un deux pour apprendre à manger des feuilles de Reno (*Pternocarpus erinaceous*) dont les singes sont habituellement friands.

«J'en mangeais et elle regardait dans ma bouche pour voir si je les avalais vraiment. Je les passais alors de ma bouche à la sienne, mais elle les recrachait. Et on a continué comme ça pendant longtemps. Finalement, simplement à force de me voir faire et de voir les autres en manger, elle finit pas en manger elle-même».

Dans son centre de formation, Jan Carter vit dans une grande cage dont les chimpanzés sont exclus, car sinon ils préféreraient



Photo: Peter Jackson

De retour en Afrique, dans les arbres, après l'odyssée au Pays-Bas.

...ils réapprennent à vivre



Karen, l'ainée des chimpanzés rapatriée en Gambie, goûte un fruit de baobab.

jouer avec ce qui lui appartient, du fait des contacts qu'ils ont eu avec les êtres humains, plutôt que de reprendre leur mode de vie forestier. Chaque matin, les chimpanzés descendent de leurs nids et Jan les emmène dans la forêt où elle dirige les leçons de jeu et l'apprentissage. Ils devraient finir par être capables de vivre par eux-mêmes, comme ça a été le cas d'un autre groupe sur une île voisine. Ce groupe avait été rééduqué avec succès dans le parc national de Niokola Koba, au Sénégal, mais on avait dû les en retirer pour les conduire en Gambie quand les chimpanzés résidents avaient commencé à les attaquer. Je les ai vu vivre là-bas heureux, avec parmi eux un jeune de deux ans né dans la nature à Niokola Koba.

Les petits chimpanzés sauvés du commerce de la faune par les autorités hollandaises ont eu de la chance. S'ils n'avaient pas pu être renvoyés en Gambie, ils auraient pu finir dans nos zoos. C'est ce qui arrive à de nombreux animaux saisis aux termes de la CITES.

Commentaire de Peter Sand, Secrétaire général de la CITES: «La convention a toujours envisagé des «centres de secours» pour les espèces confisquées. Cette notion n'a pas encore été définie dans la pratique, cela a généralement voulu dire des zoos. Si la mesure audacieuse que constitue le retour dans la nature des chimpanzés de Schipol s'avère réussie, cela donnera une nouvelle dimension au concept.



Jan Carter avec un groupe de chimpanzés auxquels elle apprend l'art de survivre dans les îles du Babouin.

Copyright 1979 Peter Jackson
Tous droits réservés.

La Gulf Oil: Un péril pour les ridleys

"Where's the best fishing in the Gulf of Mexico? Just look for an offshore oil platform."



«où fait-on la meilleure pêche dans le golfe du Mexique? Autour des plateformes pétrolières»

«Si vous avez des doutes, interrogez les patrons des bateaux de pêche sportive du golfe du Mexique» déclare H.E. Braunig, directeur des affaires environnementales de la Gulf Oil Corporation.

«Quand ils veulent assurer à leurs clients une bonne journée de pêche, ils se dirigent tout droit vers les plateformes pétrolières.

«Vingt universités et des milliers de poissons disent que les plateformes pétrolières ne causent pas de tort à l'environnement».



«Il se passe autour de la base de la plateforme ce qui se passe autour d'un récif naturel.

«Une chaîne alimentaire se forme. Les moules, anémones de mer, étoiles de mer, tout ce qui vit sous l'eau fixé sur une surface rigide vient d'abord; ensuite, les poissons qui s'en nourrissent, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un écosystème entier apparaisse.

«Même avec les plateformes pétrolières, la vie continue comme d'habitude dans le golfe du Mexique, même pour les éleveurs de crevettes ou d'huitres dont le commerce dépend d'une eau propre.

«C'est la preuve vivante que les plateformes en mer ne détruisent pas l'environnement. Une étude de deux ans effectuée par vingt universités autour du golfe a abouti en 1974 aux mêmes conclusions.

«Le personnel de la Gulf se donne du mal pour extraire le pétrole tout en préservant l'environnement. Le problème semble se résoudre par lui-même, et, par une surveillance continue de l'environnement et le prélèvement d'échantillons sur les sites actuels et futurs, nous ferons en sorte pour que cela continue».



Le personnel de Gulf relève le défi. Gulf Oil Corporation.

La page de publicité ci-contre (traduite de l'anglais) a paru dans le numéro de juillet du *National Geographic*.

Or, le 3 juin, «Ixtoc I» explosait dans le golfe du Mexique. Du 3 au 14 juin, le pétrole s'est déversé dans la mer à la cadence de 30.000 barils par jour (près de 4 millions de litres). La fuite put être partiellement arrêtée, et du 14 juin au 14 août, le déversement a pu être réduit à 1.300.000 barils. A la suite d'autres mesures de première urgence, il n'est plus que de 30.000 barils «seulement».

Aucune autre tentative de maîtriser le puits ne sera tentée avant la mi-octobre. D'ici là, la pression d'Ixtoc I devrait être tombée par des forages adjacents. en attendant, un nombre incalculable de poissons, d'oiseaux et de mammifères marins, continuent de mourir.

Lorsque la marée noire gigantesque atteint pour la première fois le rivage de Rancho Nuevo, dans le golfe du Mexique, les efforts prolongés qui avaient été entrepris pour sauver la tortue la plus menacée qui soit, ont semblé faire l'objet d'un sabotage. C'était à la mi-juillet, et les 10.000 œufs du ridley de l'Atlantique - toute la ponte de l'année - étaient sur le point d'éclore.

Il fallait de toute urgence prendre des mesures. Les Mexicains et les Américains préparèrent et mirent en œuvre rapidement un plan. Au moment où les jeunes tortues sortaient de leur nid peu profonds pour se diriger vers la mer polluée, on les ramassa pour les placer dans des cages, à l'ombre. La période d'éclosion dure quelques jours, et bientôt, les 10.000 tortues furent ramassées. Un hélicoptère mexicain les transporta alors dans une région du golfe libre de pétrole. Elles furent déposées en douceur sur d'immenses lits d'algues qui leur serviraient de source de nourriture et de refuge contre les prédateurs. La compagnie pétrolière et les autorités gouvernementales ont accordé leur plein soutien au gouvernement.

Les jeunes tortues sont donc sauvées, mais enfin de compte, le plan réussira-t-il? Il faudra attendre 1987 pour le savoir. Les jeunes seront alors matures. Viendront-ils pondre sur la plage? Et dans ce cas, où?

Conférence sur les tortues

Une conférence mondiale sur la conservation des tortues marines aura lieu à Washington, au Département d'Etat américain, du 25 au 30 novembre. Pour la première fois, un forum international de scientifiques, de conservationnistes et de personnalités officielles se réuniront pour trouver des solutions au problème de la conservation des tortues marines. Thèmes abordés:

- La valeur et l'importance des tortues marines;
- Les connaissances actuelles sur la biologie des tortues marines;
- Les principales menaces à leur survie;

Les personnes désireuses d'y participer doivent écrire *immédiatement* à la coordinatrice de la conférence: Vivian Silvestein, 1244 19th Street N.W., Washington D.C. 20038. Les réservations d'hôtel seront faites sur demande: chambre simple 35\$ par jour, double 45\$ par jour. Pas de frais d'inscription.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier du PNUE, de l'UNESCO et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1979/80 DG/2.1/414/48. N.B.: Les opinions exprimées dans le *Bulletin* sont celles de la rédaction. Elles ne doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN. Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires. Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le *Bulletin* sont priées d'écrire à la rédaction. Imprimerie Beck, avenue Dapples 34a, 1006 Lausanne, Suisse.

Pas de terres conquises sur la mer

Le conseil des ministres des Pays-Bas a décidé qu'il n'y aurait pas de conquête de terres sur la mer, au nord de la Frise, dans la mer des Wadden. Le conseil a souligné que la mer des Wadden est une région naturelle unique qui devrait être conservée, et que toutes les activités humaines seront «évaluées par rapport aux intérêts de la nature».

Dans une lettre informant l'UICN de la nouvelle, le ministre d'Etat écrivait: «Les efforts de l'UICN et du mouvement international de la conservation ont certainement contribué à la prise de décision et à son résultat positif».

Par ailleurs, l'Autorité de conservation de la Basse Saxe (RFA), est parvenue, au terme d'une étude, à la conclusion qu'il ne faut pas construire de quais le long de la baie-de-Leybucht (Leybucht est la baie la plus étendue et la moins perturbée de la côte de la mer des Wadden). Une équipe qui travaille à un projet UICN/WWF dans la région avec des conservationnistes locaux est du même avis.

L'UICN a appris que le ministère fédéral de l'Alimentation, l'Agriculture et la Sylviculture partage les préoccupations des conservationnistes et est également d'avis que la sécurité de la population locale peut être assurée sans détruire la région. Mais c'est au gouvernement d'Etat de la Basse Saxe que revient la décision finale.

Véto présidentiel

Le président Rodrigo Carazo a usé de ses prérogatives présidentielles pour empêcher qu'une loi désastreuse ne soit votée par le parlement costaricien. La loi aurait réduit les dimensions du parc national de Tortuguero de telle sorte que la colonie de tortues vertes qui vient y pondre ne serait plus protégée d'une exploitation abusive.

En prenant cette mesure, le président a tenu compte d'un grand nombre de lettres et de télégrammes et de l'inquiétude généralisée au Costa Rica même. M. Joe Tosi, du *Centro Científico*, M. Guillermo Cruz Bolanos et l'organisation non-gouvernementale ASCONA (membre de l'UICN) ont joué un rôle de premier plan en protestant contre la loi et en mobilisant l'opinion.

La Malaisie a annoncé une interdiction de deux ans de la capture par pièges et de l'exportation de macaques rhésas. 18.000 de ces singes ont été exportés l'an dernier, soit bien plus que la moyenne annuelle de 5000. L'interdiction contribuera à protéger une population en déclin.

Au Costa Rica, les terres qui appartenaient à l'ex-président Somoza du Nicaragua vont être déclarées sanctuaire de la faune. Le programme nécessaire à la création du sanctuaire à Juan Santamaria sera réalisé par le gouvernement costaricien avec le concours du *US Fish and Wildlife Service*.